

**Objet : Etat du parc des malvoyants**

---

En juin 2012, le parc des malvoyants, aussi appelé « Jardin des sens », était inauguré par la Commune. Ce terrain en intérieur d'îlot fut converti en espace vert à la suite d'un aménagement bien spécifique.

Ce parc a été pensé sur base de l'expertise d'associations comme « La Ligue Braille ». Le parcours est encadré par des dalles podotactiles et des rebords marqués aisément repérables. La conception du jardin a été axée sur les sens de l'odorat avec des plantes odoriférantes comme le thym ou le basilic, de l'ouïe avec des jeux d'eau et du toucher.

Cette initiative fait partie de celles qui ont permis à la Commune de décrocher en 2012 le label « Handicity ».

L'année dernière j'avais regretté l'état général du parc et son manque d'entretien. Il me fut répondu : *« Étonné, car le parc était très bien entretenu : propre et la végétation très bien entretenue. Sans doute que votre visite tombait mal, et nous en sommes navré. En revanche, je suis assez d'accord sur le fait qu'il doit être remis en état pour pouvoir accueillir la saison estivale et le déconfinement tant espéré. Les plaquettes doivent être changées, et les fontaines rallumées dès que la « Covid » nous le permettra »*.

J'avais par la suite constaté qu'on dégagait potentiellement un budget pour la remise en ordre de ce parc.

Une visite récente m'amène à déchanter. Les problèmes pointés il y a un an sont toujours les mêmes et aucune promesse n'est à ce jour rencontrée. L'endroit est médiocrement entretenu, la serre est triste et sale, les fontaines ne fonctionnent pas et les bassins sont remplis d'une eau verte où flottent des déchets... quant à sa vocation d'accueillir les personnes malvoyantes, elle est à l'heure actuelle hors de propos.

Comme la crise « COVID » n'entre plus en considération, peut-on me dire ce qui bloque toujours un entretien acceptable et régulier de cet espace vert ? Quand peut-on espérer une remise à niveau plus profonde ?

Enfin, la presse a fait écho que seuls 37% des espaces verts bruxellois étaient accessibles aux PMR. Pour ce qui concerne notre Commune, peut-on connaître l'état de la situation ? Des aménagements en vue d'améliorer cette accessibilité sont-ils planifiés ? concrètement comment ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes. The signature is positioned above the printed name and title.

Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN  
Conseiller communal – Chef de Groupe